

FRANCE MAYOTTE

Edition FMM N°3645 du lundi 21 septembre 2026

MATIN



Contraception

Une semaine cruciale pour le contrôle des naissances

Patrimoine

Anchya Bamana veut faire
entrer Zena Mdéré au
Panthéon



Sécurité

Une seconde édition des assises éponymes



Détendez-vous à *La Réunion*
avec Le Dimitile Hôtel & Spa.

-12%

AVANT LE 30 SEPTEMBRE
KWEZI/DIMITILE

J'en profite !

LE DIMITILE
HOTEL & SPA

IBIS

Le lieu incontournable de votre rentrée
Votre journée professionnelle commence ici.



SÉJOURNER

Chambres confortables
pour vos déplacements
professionnels.



DÉJEUNER

Votre pause déjeuner
dans un cadre
agréable.



SE RÉUNIR

Des espaces adaptés
à vos réunions, séminaires
et colloques.



CÉLÉBRER

Un lieu pour vos
événements professionnels
ou privés.



SE CONNECTER

Profitez d'un accès
Wi-Fi haut débit

notulius



L'expérience IBIS.
Plus qu'un lieu, une énergie



EDEN Beach 

Reservez dès maintenant



Réservation :
0269 80 01 31

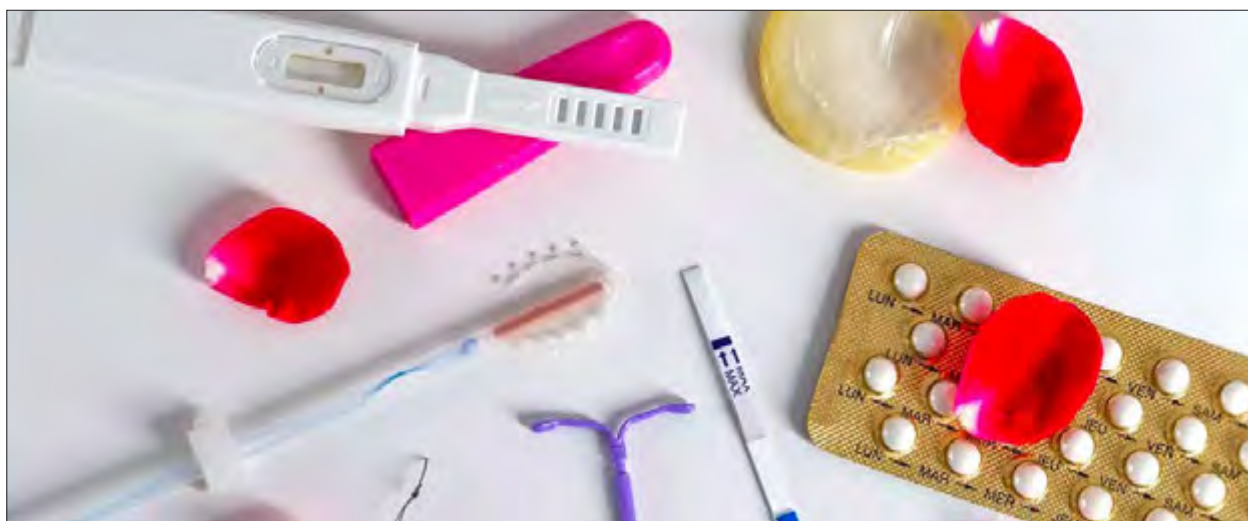


Pamandzi, Mayotte
À deux pas de l'aéroport

Mayotte ouvre le dialogue sur la contraception

PRÉVENTION : À MAYOTTE UNE SEMAINE D'ACTIONS VEUT LIBÉRER LA PAROLE ET RAPPELER QUE LA CONTRACEPTION ET LA PRÉVENTION CONCERNENT CHACUN

Société



Du 21 au 26 septembre, le Réseau périnatal de Mayotte et l'ARS organisent une semaine consacrée à la contraception et à la santé sexuelle. Stands, ateliers et échanges doi-

vent rendre l'information plus accessible et rappeler que la contraception concerne toute la population. Un Village Santé clôturera l'opération samedi à Pamandzi.

Parler de contraception sans gêne, sans tabou et sans laisser les femmes seules face à cette responsabilité. À l'occasion de la Journée mondiale de la Contraception, le 26 septembre, le Réseau périnatal de Mayotte (REPEMA), soutenu par l'Agence régionale de santé, organise une semaine d'information et de sensibilisation.

Du 21 au 26 septembre, plusieurs actions doivent permettre aux habitants de mieux connaître les moyens contraceptifs et d'obtenir des réponses fiables sur la santé sexuelle. Des stands, ateliers et échanges seront proposés dans différents lieux de l'île, notamment au sein d'établissements scolaires, de structures associatives et dans des espaces ouverts au public.

La campagne porte cette année un message collectif : la contraception n'est pas seulement une affaire de femmes, mais concerne toute la population. Le REPEMA souhaite favoriser le dialogue au sein des couples et des familles, déconstruire les idées reçues et permettre à chacun de prendre des décisions éclairées concernant sa santé.

Cette semaine prolonge les interventions réalisées toute l'année par le réseau périnatal. La Journée

mondiale donne toutefois une visibilité supplémentaire à un sujet intime et parfois difficile à aborder. L'objectif n'est pas seulement de présenter les méthodes existantes, mais aussi d'orienter les personnes vers les professionnels et les structures capables de les conseiller.

Le temps fort se déroulera samedi 26 septembre, de 8 h 30 à 13 heures, sur la place des Congrès de Pamandzi. Le Village Santé « Et si on parlait contraception ensemble ? » sera ouvert gratuitement à toutes et à tous.

Organisé avec le CCAS et la mairie de Pamandzi, la Croix-Rouge française et Santé Sud, ce rendez-vous réunira des professionnels de la santé et du secteur social. Haki za Wanatsa, la Protection maternelle et infantile, la Maison des adolescents, l'ACFAV, EndoMayotte et une pharmacie figurent parmi les partenaires annoncés.

Les visiteurs pourront s'informer, poser leurs questions et échanger directement avec les intervenants. Une démarche destinée à rappeler que l'accès à une information claire constitue la première condition d'un choix libre et adapté.

Anne-Constance
Onghéna



Bardella veut reprendre le contrôle des frontières

IMMIGRATION : À MAYOTTE, CHANGER LA LOI NE SUFFIRA PAS : SANS CONTRÔLE PERMANENT EN MER ET RETOURS EFFECTIFS, RIEN NE CHANGERA

Politique

Jordan Bardella place l'immigration au cœur de la campagne présidentielle de Marine Le Pen : référendum, fin du droit du sol, priorité nationale et expulsions. À Mayotte, où les gouvernements ont échoué à tarir les arrivées clandestines, ces annonces posent une question concrète : une loi peut-elle vraiment rendre la frontière étanche ?

Jordan Bardella durcit le ton. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux dans le cadre de la candidature présidentielle de Marine Le Pen, le président du Rassemblement national promet de « redonner le contrôle de l'immigration » aux Français. Il annonce un référendum à valeur constitutionnelle,



l'expulsion des étrangers condamnés, la suppression du droit du sol, la fin du regroupement familial, le durcissement de l'asile et la priorité nationale pour certaines prestations sociales.

À Mayotte, ces propositions trouvent un écho particulier. Depuis des décennies, les gouvernements renforcent les effectifs, multiplient les interceptions et organisent des éloignements sans parvenir à empêcher durablement les départs depuis les Comores. La proximité d'Anjouan, les traversées nocturnes, l'adaptation constante des filières et l'étendue de la zone maritime rendent probablement illusoire la promesse d'une frontière totalement étanche.

Le programme présenté modifierait néanmoins profondément le droit français. La suppression du droit du sol et la priorité nationale supposeraient de surmonter plusieurs obstacles constitutionnels et européens. Le référendum proposé par le Rassemblement national vise précisément à lever ces verrous. Son contenu exact et la voie juridique permettant son adoption ne sont toutefois pas encore détaillés. Surtout, une loi ne surveille pas la mer. Pour changer réellement la situation à Mayotte, il faudrait une présence permanente entre Anjouan et l'archipel : radars effi-

caces, moyens nautiques disponibles jour et nuit, surveillance aérienne, équipages en nombre et coordination immédiate entre les services. Il faudrait aussi accélérer l'identification, disposer de capacités de rétention suffisantes et obtenir des Comores qu'elles reprennent leurs ressortissants. La restriction des prestations pourrait réduire une partie de l'attractivité du territoire. Elle ne supprimerait cependant ni les réseaux de passeurs ni les motivations économiques, familiales ou sanitaires des départs. Les chiffres avancés par Jordan Bardella au plan national (500 000 étrangers légaux par an, plus d'un million de clandestins et 7 % d'OQTF exécutées) additionnent par ailleurs des catégories et des périodes différentes.

À Mayotte, le sujet dépasse donc la seule adoption de nouveaux textes. La véritable rupture dépendrait des moyens humains, maritimes, judiciaires et diplomatiques engagés pour les faire appliquer. C'est précisément sur ce terrain que les gouvernements successifs ont jusqu'ici échoué.

Anne-Constance Onghéna

0 €/mois à vie !

www.linfokwezi.fr

Le lycée du Nord reste au centre des tensions

GRÈVE : PARENTS ET PERSONNELS RESTENT MOBILISÉS CE LUNDI, PLUSIEURS REVENDICATIONS DEMEURENT ENCORE EN DISCUSSION

Social



Au lycée du Nord, la reprise des cours reste incertaine. Parents élus, collectif et intersyndicale maintiennent leur mobilisation et appellent à un rassemblement lundi dès 5 h 30. Des avancées sont recon- nues, mais le désaccord persiste sur les effectifs des classes de seconde, les sanitaires et les conditions d'accueil des élèves

La mobilisation se poursuit au lycée polyvalent du Nord, à M'Tsangadoua. Dans une synthèse diffusée samedi 19 septembre, l'intersyndicale, le groupe « La voix des sans-voix »



et le « Collectif des parents responsables pour la dignité » annoncent que les cours ne reprendront pas lundi. Une affiche appelle parents et personnels éducatifs à un rassemblement pacifique devant l'établissement, lundi 21 septembre dès 5 h 30.

Le mouvement porte d'abord sur les conditions d'accueil. Mouayad Madjidi, membre du conseil d'administration et du collectif des parents, affirme que l'établissement reçoit « plus de 2 200 élèves dans un lycée fait pour moins de 1 000 ». Il évoque également « huit toilettes au lieu des 89 réglementaires », ainsi que l'absence de salle de permanence et de réfectoire permettant de servir des repas chauds.

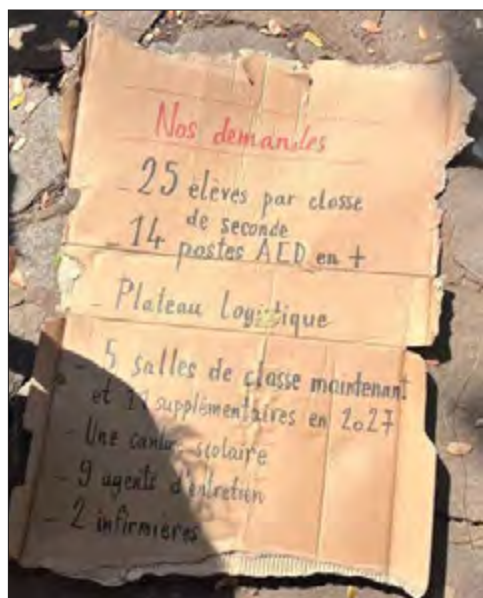
Un autre désaccord concerne les classes de seconde générale. Dans leur compte rendu, les représentants mobilisés demandent qu'elles soient limitées à 25 élèves. Ils invoquent l'autonomie du conseil d'administration dans la répartition des effectifs. Les signataires reconnaissent « quelques avancées dans les négociations », mais estiment qu'aucun accord n'a encore été trouvé.

Le collectif conteste également la représentativité de deux organisations intervenues dans les discussions. « Monsieur Haïdar n'a jamais été mandaté pour être notre porte-parole », écrit Mouayad Madjidi, pour qui les interlocuteurs légitimes sont les parents élus au conseil d'admi-

nistration et les membres du collectif. Les signataires font aussi état de messages contradictoires concernant une éventuelle reprise des cours.

À ce stade, le constat demeure donc celui d'un dialogue engagé, mais sans accord final. L'intersyndicale CGT Educ'action, SUD Éducation et Snés-FSU appelle les personnels à la grève à compter de lundi, en soutien aux parents. La mobilisation doit se poursuivre autour de quatre priorités : les sanitaires, les conditions matérielles d'accueil, l'organisation des classes et la reprise des négociations avec une délégation de parents et de personnels.

Anne-Constance Onghéna



Les Assises de la sécurité reviennent six ans après

ÉVÉNEMENT : SIX ANS APRÈS LES PREMIÈRES ASSISES, LES ACTEURS DU TERRITOIRE VEULENT RENFORCER LEUR ACTION CONTRE LES VIOLENCES

Sécurité

Six ans après leur première édition, les Assises de la sécurité et de la citoyenneté reviennent du 21 au 24 septembre à Mayotte. Les organisateurs entendent repartir du travail engagé en 2020, en dresser le bilan et identifier de nouvelles réponses face à une insécurité qui continue de peser sur le quotidien des habitants

En 2020, les premières Assises avaient mobilisé près de 2 000 personnes autour de six ateliers thématiques et de trois forums citoyens. Au total, 77 propositions avaient émergé des échanges avant d'être regroupées dans un plan partenarial comprenant 35 actions réparties en huit thématiques, notamment autour de la prévention de la délinquance et de la sécurité urbaine.

Six ans plus tard, les collectivités mettent en avant plusieurs avancées. À Mamoudzou, le maire Ambdilwahedou Soumaila cite notamment le doublement des effectifs de la police municipale, le déploiement d'une présence dans différents secteurs de la commune ou encore la création de médiateurs de nuit. « Il y a des actions qui ont été réalisées, il y a des actions qui sont en cours », résume-t-il. Des



parents-relais ont également été mobilisés autour des établissements scolaires, tandis que des médiateurs interviennent dans les transports. Certaines orientations issues du travail engagé après les premières Assises ont, par ailleurs, trouvé un prolongement dans la loi de programmation pour la refonda-

tion de Mayotte du 11 août 2025. Les organisateurs citent notamment la responsabilité parentale, mais aussi plusieurs mesures concernant la justice, les forces de sécurité ou encore les établissements scolaires. Pour autant, les acteurs réunis ne considèrent pas le travail comme achevé. « Le constat est simple : il faut qu'on aille encore plus loin », reconnaît le maire de Mamoudzou. Cette deuxième édition doit donc permettre de réinterroger les dispositifs existants et de faire émerger de nouvelles réponses en associant les collectivités, l'État, la justice, les forces de sécurité, les associations, les familles, les acteurs économiques et les habitants. Des questionnaires ont déjà été lancés auprès de plusieurs publics, dont les jeunes, afin de recueillir leur vécu, leur sentiment

de sécurité et leurs propositions. Leurs résultats doivent être présentés le 24 septembre, lors de la dernière journée des Assises. Parmi les pistes évoquées figure également la création d'un observatoire permettant de suivre la situation commune par commune et territoire par territoire.

« Mobilisation, mobilisation, mobilisation ! », résume Ambdilwahedou Soumaila. Du 21 au 23 septembre, quatre ateliers aborderont les conflits inter-villages, la sécurité du quotidien, le droit au séjour, l'aménagement du territoire ou encore la responsabilité parentale. Habitants, associations et institutions sont invités à y participer. L'objectif est de repartir du bilan de 2020 pour faire émerger de nouvelles réponses face aux violences.

Anthony Maltret



Ensemble, agissons pour notre île.

Chez STAR Mayotte, notre raison d'être
est de protéger l'environnement
et d'améliorer la qualité de vie.

Nous croyons que l'économie circulaire est un levier important pour y parvenir.
Depuis 2003, nous offrons des solutions pour une gestion responsable et durable des déchets
sur l'île de Mayotte, en privilégiant le tri, la valorisation et le traitement des déchets,
et en travaillant en partenariat avec des éco-organismes locaux pour valoriser les déchets.
Nous sommes fiers de contribuer au maintien de la propreté de Mayotte.



votre partenaire pour une gestion
responsable des déchets

À Sada, Soula Saïd Souffou réclame une sécurité durable

SÉCURITÉ : APRÈS LES VIOLENCES RAPPORTÉES AU LYCÉE DE SADA, SOULA SAÏD SOUFFOU RÉCLAME UNE RÉPONSE DURABLE DE L'ÉTAT ET DU RECTORAT

Politique

Après de nouvelles violences rapportées vendredi au lycée de Sada, le conseiller départemental Soula Saïd Souffou demande une sécurisation immédiate de l'établissement, de ses abords et des transports scolaires. L'élus appelle également le rectorat à renforcer les contrôles et la justice à établir précisément les faits et les responsabilités.

La répétition des violences au lycée de Sada suscite une nouvelle réaction politique. Dans un communiqué diffusé vendredi, Soula Saïd Souffou, conseiller à l'Assemblée de Mayotte pour le canton de Sada-Chirongui, condamne des faits qu'il juge alarmants et demande une réponse immédiate de l'État. Selon les informations portées à sa connaissance, plusieurs individus munis de machettes, d'autres armes blanches et d'objets



utilisés comme armes auraient pénétré dans l'établissement vendredi 18 septembre. L'élus évoque une communauté éducative confrontée à la peur et apporte son soutien aux élèves, aux personnels et aux familles. Ces éléments n'ont pas pu être confirmés indépendamment. L'enquête devra déterminer le déroulement

des événements, identifier les auteurs et établir les responsabilités.

Le conseiller refuse que ces violences soient ramenées à de simples « troubles à l'ordre public ». Selon lui, cette expression ne restitue pas la gravité de menaces commises avec des armes dans un établissement scolaire. Leur répétition compromet les conditions d'enseignement et installe la crainte d'une nouvelle attaque. Soula Saïd Souffou demande au préfet une sécurisation durable du lycée, de ses abords et des trajets scolaires. Il souhaite une présence adaptée des forces de sécurité et des moyens permettant une intervention rapide. Il sollicite aussi auprès de la rectrice un renforcement du contrôle des accès et des procédures d'alerte, un accompagnement psychologique des élèves et des personnels

ainsi que la protection fonctionnelle des agents concernés.

Au procureur de la République, il demande des investigations prenant en compte les précédents faits signalés et leurs éventuels liens. Le communiqué évoque, si les éléments recueillis le justifient, la saisine du Parquet national antiterroriste. À ce stade, rien ne permet toutefois d'affirmer qu'une qualification terroriste est retenue ou envisagée par la justice. L'élus attend une action coordonnée entre l'État, le rectorat, la communauté scolaire et les élus, avec un calendrier et un suivi. À Sada, la priorité reste de garantir aux élèves et aux personnels le droit d'apprendre et de travailler sans craindre une nouvelle intrusion violente.

Anne-Constance Onghéna



VOS CLIENTS SONT ICI...

106.9 **KTV** **L'INFO KWEZI** **FRANCE MAYOTTE**

...VOTRE PUBLICITÉ DOIT Y ÊTRE AUSSI !

06 39 69 71 00

Facebook, Instagram, YouTube, Twitter, and other social media icons.

Anchya Bamana réclame Zéna M'Déré au Panthéon

POLITIQUE : LA DÉPUTÉE ANCHYA BAMANA DÉFEND UN HOMMAGE NATIONAL À ZÉNA M'DÉRÉ, SANS TRANSFERT DE SA DÉPOUILLE HORS DE MAYOTTE

La députée de Mayotte Anchya Bamana a co-signé une proposition de résolution invitant le Gouvernement à engager la panthéonisation de Zéna M'Déré. Le texte, annoncé à l'examen le 8 octobre à l'Assemblée nationale, prévoit un hommage symbolique : la dépouille de la cheffe des Chatouilleuses resterait à Mayotte

Une place au Panthéon, mais sans quitter Mayotte. La députée Anchya Bamana demande que Zéna M'Déré, figure du combat pour le maintien de l'île dans la République, reçoive un hommage national symbolique.

La parlementaire a cosigné avec les élus du groupe Rassemblement national une proposition de réso-

lution enregistrée le 8 septembre à l'Assemblée nationale. Le texte invite le Gouvernement à engager la panthéonisation de la cheffe des Chatouilleuses, aux côtés d'Olympe de Gouges et de l'abbé Charles-Michel de L'Épée. Selon le communiqué, la proposition doit être examinée le 8 octobre, dans le cadre de la niche parlementaire du groupe.

Zéna M'Déré a animé, entre 1966 et 1976, la mobilisation populaire et pacifique des Chatouilleuses contre l'intégration de Mayotte au nouvel État comorien. Ce mouvement de femmes a marqué le combat ayant conduit à la consultation de 1976, lors de laquelle les Mahorais ont très largement réaffirmé leur volonté de rester français.

Pour Anchya Bamana,



l'entrée de Zéna M'Déré au Panthéon permettrait de reconnaître le rôle des femmes mahoraises dans l'histoire nationale et de rappeler que l'unité de la République s'est aussi construite loin de l'Hexagone.

La députée répond par avance à la question sensible de la dépouille. La panthéonisation n'imposerait ni son exhumation ni son transfert hors de

Mayotte. L'hommage pourrait prendre la forme d'un cénotaphe, comme pour Aimé Césaire, demeuré en Martinique, ou Joséphine Baker, dont le corps repose à Monaco. Zéna M'Déré pourrait ainsi entrer symboliquement au Panthéon tout en continuant de reposer sur son île.

Anne-Constance Onghéna

JOURNÉE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

“ Et si on parlait contraception ensemble ! ”



26 SEPTEMBRE 2026

Semaine de la contraception à Mayotte Du 21 au 26 septembre 2026

Le Réseau Périnatal de Mayotte et ses partenaires annoncent le lancement de la Semaine de la contraception.

Objectif : Informer et sensibiliser la population, et en particulier les jeunes, autour de la santé sexuelle et de la prévention des grossesses précoces.

Au programme :

- 21 septembre : forum contraception au collège Zéna M'déré.
- Le 22 septembre : Atelier contraception à Passamainty.
- Le 24 septembre : Atelier contraception avec les parents à Combanj.
- le 26 septembre : Village santé à la place congrès de Pamandzi avec les différents partenaires.

Retrouvez le programme complet sur le site internet du Réseau de santé.

Le Gouvernement renforce les moyens de son recensement

INSEE : UN DÉCRET FINANCE MIEUX LES FUTURES COLLECTES À MAYOTTE, MAIS NE CORRIGE PAS LES CHIFFRES DU RECENSEMENT CONTESTÉ DE 2025

Un décret publié samedi double, pour Mayotte, le coefficient utilisé pour calculer la dotation versée aux communes réalisant les enquêtes annuelles de recensement. Il réorganise aussi le calendrier de cinq communes. Une avancée financière et technique, mais qui ne modifie pas les résultats de 2025 contestés par l'Association des maires et la population

Derrière un texte technique se cache une mesure favorable aux communes mahoraises, mais pas la révision attendue des chiffres de population. Publié au Journal officiel du 19 septembre, le décret modifie le financement et le calendrier des prochaines en-



quêtes de recensement à Mayotte. La principale évolution concerne la dotation ver-

sée par l'État aux communes pour organiser la collecte. Le coefficient appliqué à la population et au nombre de logements passe de 10 % à 20 % à Mayotte. La part calculée sur ces critères reposera donc sur une base doublée pour les communes soumises aux enquêtes annuelles. Elles disposeront de davantage de moyens pour recruter les agents recenseurs et organiser les tournées. Ce coefficient ne majore pas la population mahoraise de 10 % et ne signifie pas que deux fois plus d'habitants seront comptabilisés. Il sert uniquement à calculer la compensation financière des collectivités. Le montant final dépendra aussi des tarifs par habitant et par logement et d'autres correctifs.

Le décret modifie également les groupes de rotation de cinq communes. Bouéni rejoint le groupe A. Chiconi, Chirongui, Kani-Kéli et M'Tsangamouji passent dans le groupe E. Ces lettres déterminent l'année de collecte des communes relevant du recensement quinquennal. Celles comptant au moins 10 000 habitants

sont enquêtées chaque année sur un échantillon. L'avantage est réel mais limité : le texte adapte les moyens financiers aux difficultés de Mayotte et prépare des collectes plus solides. Il pourra contribuer à réduire les logements non visités et les erreurs, si les crédits supplémentaires sont effectivement mobilisés sur le terrain.

En revanche, il ne répond pas à la contestation portée par l'Association des maires de Mayotte auprès de l'Insee et du Premier ministre. Le décret ne modifie ni les résultats du recensement exhaustif lancé en 2025 ni le chiffre de 323 153 habitants annoncé par l'Insee. Il ne reconnaît toujours aucune sous-évaluation. L'enjeu reste majeur puisque la population officielle intervient dans le calcul des dotations et la programmation des écoles, des réseaux d'eau, des transports ou des équipements de santé. Les futurs recensements gagnent des moyens, mais la contestation du résultat de 2025 reste entière.

Anne-Constance Onghéna

LE MERMOZ
RECRUTE

3 Serveuses

Envoyez votre candidature
dès maintenant (CV + coordonnées)

mermozlounge@gmail.com

CONTACTS :
06 39 61 14 20

Mermoz Lounge, Hôtel Caribou,
Mamoudzou Mayotte

À Longoni, la douane croque les faux biscuits

SÉCURITÉ : PLUS DE 150 000 FAUX BISCUITS, IMPORTÉS DE MADAGASCAR, SERONT DÉTRUITS TANDIS QUE L'IMPORTATEUR PAIERA UNE LOURDE FACTURE

Police justice

Plus de 150 000 biscuits imitant les célèbres BN ont été interceptés par les douaniers au port de Longoni. Importée de Madagascar par une entreprise de restauration collective, la cargaison sera détruite aux frais de l'importateur, qui devra aussi payer une pénalité de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La ressemblance pouvait tromper les consommateurs, mais pas les douaniers. Au port de Longoni, les agents ont intercepté plus de 150 000 biscuits soupçonnés de contrefaire les produits de la Biscuiterie Nantaise, devenue Pladis France. La cargaison provenait de Madagascar et était destinée à une entreprise de restauration collective de Mayotte.

Placées en retenue-contrefaçon, les marchandises ont été examinées. Le fabricant français a confirmé que les emballages reproduisaient les caractéristiques « essentielles et immédiatement reconnaissables » de la marque BN.



L'imitation ne concernait pas seulement le conditionnement. Les biscuits reprenaient aussi la forme carrée aux coins arrondis, le visage souriant avec deux yeux ronds et une bouche ouverte, ainsi que l'assemblage de deux biscuits autour d'une garniture au chocolat.

Selon la direction régionale des douanes, cette présentation était conçue pour induire l'acheteur en erreur et portait at-

teinte aux intérêts du titulaire de la marque. La saisie illustre la double mission des douanes : combattre les contrefaçons et protéger les consommateurs.

Pour éviter une action en justice, l'entreprise importatrice a accepté la destruction de toute la cargaison, à ses frais. Elle devra aussi verser une pénalité à la douane, alourdie par la prise en compte de précédents

chargements introduits à Mayotte.

La facture finale devrait atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros. Une sanction sans commune mesure avec le prix de ces biscuits vendus quelques centimes à Madagascar, qui devrait inciter l'importateur à revoir ses circuits d'approvisionnement.

Anne-Constance Onghéna



#ChaqueGoutteCompte

L'USAGE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

EST INTERDIT POUR :

- 
 • les manzarakas (cérémonie du grand mariage)
- 
 • toutes les manifestations de type «pool party»



FRANCE MAYOTTE **MATIN**

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : aco.kwezi@gmail.com

• Rédacteur : Anthony Maltret

• Montage : Déborah Maréchal

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 97600 Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités : Sophie Huvert

Portable : 0639 69 12 10

Mail : shc.mayotte@gmail.com

sandrine.france.mayotte@gmail.com

• Contact annonces légales :

sandrine.france.mayotte@gmail.com

• Mail : patrick.millan976@gmail.com

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1^{ère} parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1Mayotte - 97600 Mamoudzou

• Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

Barrages enflammés et policiers visés à Tsoundzou 1



Une nouvelle nuit de tensions s'est déroulée à Tsoundzou 1, dans la nuit de samedi à dimanche. Les premiers incidents auraient débuté vers 21 h 30, à proximité de la boulangerie, où plusieurs individus ont érigé des barrages enflammés sur la chaussée. Alertés, les policiers se sont rendus sur place afin de sécuriser le secteur et de rétablir la circulation. À leur arrivée, ils ont essuyé plusieurs jets de projectiles. Les éléments communiqués ne font état, à ce stade, d'aucun blessé parmi les fonctionnaires ni parmi les riverains. Aucune interpellation n'a également été annoncée. Ces violences ont perturbé les déplacements dans ce secteur de Tsoundzou et suscité l'inquiétude des habitants. La présence de barricades incendiées sur la voie publique représente un danger direct pour les automobilistes, mais également pour les personnes vivant à proxi-

mité. L'intervention des forces de l'ordre a permis de reprendre le contrôle de la zone, sans que les circonstances précises ni les motivations des auteurs soient encore connues.

Une enquête doit permettre d'identifier les personnes ayant participé à l'installation des barrages et aux tirs de projectiles contre les policiers. Les enquêteurs cherchent notamment à recueillir des témoignages, des photographies ou des vidéos susceptibles de faciliter les investigations.

Toute personne ayant assisté aux faits ou disposant d'informations sur le ou les auteurs est invitée à contacter rapidement le commissariat de police en composant le 17. Les autorités rappellent qu'il ne faut pas intervenir directement face aux auteurs de violences, mais transmettre aux enquêteurs tout élément utile à leur identification.

À Vahibé, les véhicules sont pris pour cibles

France Mayotte Matin le signalait déjà il y a quelques jours : la tension ne retombe pas à Vahibé. Les contrôles renforcés et les opérations menées par les forces de l'ordre semblent fortement contrarier les dakous qui sévissent dans le secteur et perturber leurs activités. Selon plusieurs sources concordantes, les attaques commises sur la route principale auraient changé de méthode depuis la fin de la semaine dernière. Les véhicules pouvant, de près ou de loin, être confondus avec une voiture de police ou de gendarmerie seraient désormais délibérément pris pour cibles. À leur passage, ils essuieraient une pluie de pierres, de barres de fer ou d'autres projectiles.

La semaine dernière, une voiture de la Police nationale transportant plusieurs fonctionnaires avait déjà été attaquée alors qu'elle circulait près de Vahibé. Le véhicule revenait d'une opération de lutte contre l'immigration clandestine menée avec la gendarmerie. Il avait été transpercé par des barres de fer alors qu'aucun barrage ne bloquait la circulation à cet endroit.

Ces attaques font peser un risque évident sur les policiers et les gendarmes, mais aussi sur les automobilistes dont le véhicule pourrait être pris à tort pour celui des forces de l'ordre.

La plus grande prudence est donc recommandée sur la route traversant Vahibé, particulièrement à la tombée de la nuit. Il convient d'éviter le secteur en cas de rassemblement suspect, de barrage ou de jets de projectiles, et de signaler immédiatement tout incident en composant le 17.



Attention aux noyades des enfants

**VOUS TENEZ À EUX,
NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !**



En partenariat avec
les ministères chargés
de la Santé et des Sports



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



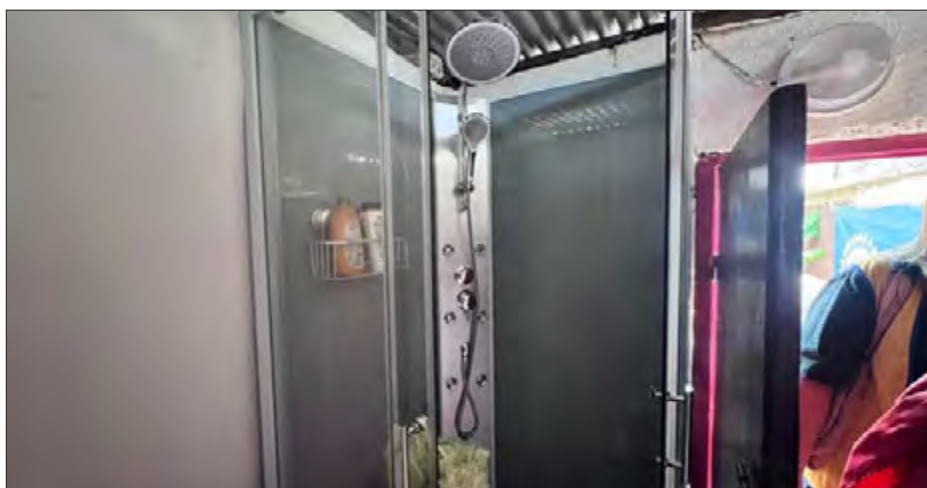
L'accès à l'hygiène, un enjeu pour l'ACFAV

PRÉCARITÉ : L'ACFAV AMÉLIORE SON ACCUEIL POUR LES FEMMES QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EAU ET À L'HYGIÈNE

Social

Une douche peut sembler être un équipement ordinaire. Pour les femmes accueillies par l'Association pour la condition féminine et l'aide aux victimes (ACFAV), elle répond pourtant à un besoin essentiel. Ce vendredi matin, une douche et des toilettes ont été inaugurées au sein de l'accueil de jour, grâce au soutien du club Inner Wheel Jasmine Mayotte et de plusieurs partenaires

Présidée depuis 2019 par Sophiata Souffou, l'ACFAV accompagne les femmes victimes de violences ou confrontées à des situations de grande précarité. Son accueil de jour constitue un lieu où elles peuvent se poser, prendre un petit déjeuner, parler de leurs difficultés et être suivies par une équipe pluridisciplinaire. Certaines arrivent dans l'urgence, parfois sans vêtements de rechange et sans avoir pu se laver. « Elles arrivent ici, on les invite à prendre une douche. Il y a des serviettes propres, du savon et des produits d'hygiène », explique une juriste de l'association. L'installation prend tout son sens à travers le témoignage de la présidente des femmes du camp de Tsoundzou, également présente vendredi matin. Elle raconte être venue frapper à la porte de l'ACFAV pour exposer



les conditions de vie des femmes du camp. « Nous avons été accueillies, nous avons été écoutées », se souvient-elle. Dans le camp, l'accès à l'hygiène reste particulièrement difficile. « Il y a des femmes qui prennent leur douche dans la rivière. D'autres passent deux ou trois

jours sans pouvoir se laver », témoigne-t-elle. Pour ces femmes, disposer d'une douche dépasse donc largement la question du confort. « Quand on arrive ici et qu'on nous dit : "Voilà, tu peux aller là-bas et prendre ta douche dignement", vraiment, cela nous touche au cœur », poursuit leur représentante. Elle remercie l'ACFAV et les partenaires mobilisés pour une aide apportée « sans tenir compte de leur origine, de leur nationalité ou de leur religion ». Le projet est né après une visite du club Inner Wheel Jasmine Mayotte dans les locaux. L'association féminine, composée de bénévoles et soutenue notamment par des dons, a décidé de prendre en

charge l'installation. « Ce qu'il faut voir derrière, c'est la prise en charge, c'est un endroit sécurisant pour une femme », souligne sa présidente, Lanto Razafindrakoto. Pour elle, cette douche participe à « redonner sa dignité à la femme ». Pour l'ACFAV, cet équipement s'inscrit dans une volonté plus large d'améliorer les conditions d'accueil. Derrière sa porte arrivent des femmes avec leur histoire, leur parcours et parfois leurs blessures. La douche leur offre désormais un espace supplémentaire pour se laver, souffler et prendre soin d'elles dans des conditions dignes et sécurisées.

Anthony Maltret



Les chiffres bousculent les raccourcis habituels

PRESTATIONS : À MAYOTTE, LE RSA COMPTE PEU D'ALLOCATAIRES ET RESTE SOUMIS À DES RÈGLES DIFFÉRENTES DE CELLES DES AUTRES DÉPARTEMENTS

Date de paiement	Prestations	Montant
05/01/2024	Allocations familiales	
05/02/2024	Aide au logement	184,62 €
05/03/2024	Prime d'activité	253,17 €
05/04/2024	Allocations familiales	612,24 €
05/05/2024	Aide au logement	184,62 €
05/06/2024	Prime d'activité	253,17 €
05/07/2024	Allocations familiales	612,24 €
05/08/2024	Aide au logement	184,62 €
05/09/2024	Prime d'activité	253,17 €

En matière de RSA, Mayotte se distingue nettement des autres départements d'outre-mer. Le taux d'allocataires y est environ neuf fois plus faible qu'à La Réunion. Le montant de base pour une personne

seule sans enfant est également divisé par deux. Pour comprendre ces écarts, il faut examiner les conditions d'attribution

Selon la DREES, Mayotte compte 3 560 allocataires

du RSA en juin 2026, d'après des données provisoires. Rapporté à la population issue du dernier recensement, cela représente environ 11 allocataires pour 1 000 habitants. La moyenne nationale est de 27,4. À population égale, le département compte donc moins de la moitié du nombre d'allocataires observé à l'échelle du pays.

Avec La Réunion, la différence est encore plus nette. Le taux y atteint 99,3 allocataires pour 1 000 habitants, soit environ neuf fois celui de Mayotte. Il s'élève à 96,1 en Guyane et à 78,1 en Martinique. Mayotte se situe plutôt près de la Vendée, où le taux atteint 10,3. Des taux voisins ne signifient cependant pas que les situations économiques sont identiques. Ce classement porte sur une seule prestation et non sur l'ensemble des revenus des habitants.

Ces écarts ne peuvent être interprétés sans tenir compte des règles locales. Le RSA est, en principe, accessible à partir de 25 ans, avec des exceptions, notamment pour les parents. La jeunesse de la population mahoraise entre donc en compte dans une comparaison calculée sur l'ensemble des habitants. Certains étrangers doivent également être titulaires, depuis quinze ans, d'un

titre de séjour les autorisant à travailler. La CSSM confirme cette règle propre à Mayotte et précise les exceptions, notamment pour les titulaires d'une carte de résident et les réfugiés.

Le barème est lui aussi différent. Pour une personne seule sans enfant, le montant de base est de 325,85 euros à Mayotte, contre 651,69 euros dans l'Hexagone et les autres départements d'outre-mer. Il ne s'agit pas d'une somme automatiquement versée à chaque demandeur. Les ressources, la composition du foyer et la situation de logement entrent dans le calcul. Le montant effectivement perçu peut donc être inférieur à cette base.

La carte diffusée affiche un taux de 10,5 pour Mayotte, calculé à partir d'une ancienne estimation de la population. Le dernier recensement porte ce taux à environ 11, sans changer l'ordre de grandeur. Ces statistiques décrivent les personnes qui perçoivent le RSA. Elles ne disent pas combien de demandes sont refusées, combien de personnes ne réclament pas leurs droits ni si les dossiers sont traités correctement. Pour juger du fonctionnement des prestations sociales, ces questions doivent être examinées séparément.

Anthoumane Saïd

L'INFO KWEZI
Nouveau site internet, même mission

L'actu vérifiée
les visages,
les événements,
les débats

Mayotte connectée à son actu

Toute l'info mahoraise
en continu et partout 24h/24

KTV 24h/24
Direct TV
Tous les replays

Vivez Mayotte comme jamais !
linfokwezi.fr

Les étudiants mahorais embarquent avec MAYOBS

FORMATION : À BORD DU MARION DUFRESNE, LES ÉTUDIANTS MAHORAI S'ÉDUCIENT SUR LE VOLCAN SOUS-MARIN AVANT DE RACONTER LA SCIENCE AU PUBLIC



Du 18 septembre au 8 octobre, des étudiants et enseignants de l'Université de Mayotte participent à bord du Marion Dufresne à la campagne scientifique MAYOBS36. Au pro-

gramme : étude du volcanisme sous-marin, exploitation de données réelles et création artistique pour mieux transmettre les découvertes réalisées au large de l'île

Quitter les salles de cours pour rejoindre le terrain de la recherche. Des étudiants et enseignants de l'Université de Mayotte embarquent à bord du Marion Dufresne dans le cadre du projet École Bleue Outremer. Du 18 septembre au 8 octobre, ils participeront à une expérience scientifique, pédagogique et artistique consacrée au volcanisme sous-marin mahorais.

Le navire a quitté La Réunion vendredi pour participer à la campagne MAYOBS36. Cette mission étudiera l'East Mayotte Volcanic Chain, la chaîne volcanique sous-marine qui s'étend de Petite-Terre au Fani Maoré. Les étudiants découvriront la recherche en mer aux côtés des scientifiques et au contact des instruments utilisés pendant la campagne.

Des étudiants de troisième année de licence Sciences de la vie travailleront sur les données recueillies à bord. Température, salinité, concentration en dioxyde de carbone, sismicité et bathymétrie feront partie des paramètres étudiés. Ils suivront le cheminement scientifique, depuis la mesure effectuée en mer jusqu'à son interprétation pour comprendre les phénomènes géologiques qui touchent leur territoire.

L'expérience ne sera pas réservée aux sciences. Des étudiants en licence Lettres modernes collaboreront avec l'École supérieure d'art de La Réunion. Illustration, création sonore, écriture et mise en voix doivent proposer de nouvelles manières de raconter les observations et de rendre accessibles des phénomènes complexes. Cette matière donnera naissance à un livret de vulgarisation. Une restitution publique est programmée le 27 novembre à l'Université de Mayotte. Les étudiants participeront ainsi à la production des connaissances, puis à leur transmission auprès du public.

L'École Bleue Outremer réunit aussi des étudiants de La Réunion, de Maurice et des Seychelles. La mission devient un espace de coopération entre les jeunes de l'océan Indien autour d'enjeux environnementaux communs.

Pour l'Université de Mayotte, cette participation doit rapprocher formation, recherche et territoire. Les étudiants mahorais auront une place privilégiée pour observer, comprendre et raconter les travaux menés au large de leur île.

Anne-Constance Onghéna

LE DIMITILE
HÔTEL & SPA

Détendez-vous à *La Réunion*
avec Le Dimitile Hôtel & Spa.

-12%
AVEC LE CODE PROMO
KVVV27ACDIMITILE

J'en profite !

BESOIN DE MOBILITÉ
AU QUOTIDIEN ?

FRÉRO, TU CHERCHES
UN SCOOTER FIABLE,
STYLÉ ET AU MEILLEUR
PRIX ?

YA PAS PHOTO !
MAYOTTE SCOOT,
C'EST LA RÉFÉRENCE
À MAYOTTE !

Mayotte
Scoot
SCOOTERS



SYM

Mayotte Scoot

QU'EST-CE QUI LES
REND SI TOP ?

REGARDE PLUTÔT :

- ✓ PRIX COMPÉTITIFS
- ✓ SAV AU TOP
- ✓ PIÈCES GARANTIES
- ✓ FINANCEMENT DISPONIBLE

WAOUH, C'EST
TOUT CE QU'IL ME FAUT !
J'ARRIVE CHEZ
MAYOTTE SCOOT !

AVEC **MAYOTTE SCOOT**,
ROULE LIBRE,
ROULE LOIN,
ROULE SEREIN !



Kisbee 50cc



Symphony 125



Jet 14 125



XP400 GT



MEILLEUR PRIX



GARANTIE 2 ANS



SAV & PIÈCES



ACCESSOIRES

Mayotte
Scoot
SCOOTERS



SYM



ROUTE DE LA GRANDE TRAVERSÉE,
IMMEUBLE CAF MAMOUDZOU



+262 639 27 42 42



La délégation mahoraise brille à l'Alefpatriail

HANDICAP : NEUF KILOMÈTRES EN JOËLETTE, CINQ VIES OUVERTES SUR D'AUTRES HORIZONS ET UNE PHRASE QUI RAMÈNE MAYOTTE À SES DIFFICULTÉS

Sport

Cinq jeunes adultes handicapés ou polyhandicapés accompagnés par l'ALEFPA à Mayotte ont participé, en joëlette, à la cinquième édition de l'Alefpatriail, samedi en Haute-Vienne. Au terme d'une semaine de découvertes et d'échanges, cette randonnée de neuf kilomètres laisse de beaux souvenirs, mais aussi une phrase qui interpelle

Ils venaient de plus loin que tous les autres participants, mais leur joëlette a trouvé sa place au cœur de l'Alefpatriail. Une délégation de l'ALEFPA Mayotte a participé samedi 19 septembre à la cinquième édition de cet événement sportif organisé à Eymoutiers, aux portes du plateau de Millevaches, en Haute-Vienne. Cette édition a réuni, selon l'association, plus de 2 000 coureurs et randonneurs. Parmi eux figuraient cinq jeunes adultes handicapés ou polyhandicapés venus de Mayotte, accompagnés de sept encadrants. L'équipe mahoraise a choisi le parcours de randonnée de neuf kilomètres, effectué en joëlette au milieu des forêts de Haute-Vienne. Ce fauteuil tout-terrain permet à une personne à mobilité réduite d'em-



prunter des chemins qui lui seraient autrement inaccessibles. Son utilisation exige une coordination constante entre les accompagnateurs, chargés de tirer, pousser et stabiliser l'équipement. Le parcours a ainsi constitué une expérience collective fondée sur l'entraide.

La délégation souligne l'accueil particulièrement chaleureux réservé par l'équipe organisatrice. La randonnée a représenté le point d'orgue d'un séjour d'une semaine consacré au sport, mais également aux visites, aux découvertes culturelles et aux échanges. Pour les cinq bénéficiaires, ce déplacement a offert une occasion rare de changer d'environnement et de prendre part à un grand rendez-vous ouvert à tous. Au moment du retour, prévu dès ce dimanche soir à Mayotte, une réaction résume cependant le contraste ressenti. « Depuis le début, Djamanoudine nous dit qu'il veut rester en métropole et qu'il ne veut pas rentrer à Mayotte, car il y a plus de choses à faire et surtout de l'eau au robinet », rapporte l'équipe accompagnatrice. Prononcée avec spontanéité, cette phrase dépasse l'enthousiasme d'un voyageur. Elle rappelle les restrictions d'eau et le manque d'activités accessibles aux-



quels sont confrontées les personnes handicapées à Mayotte. Elle souligne aussi l'intérêt de ces séjours de mobilité, qui permettent de découvrir d'autres pratiques d'inclusion. La délégation rentre avec l'expérience d'un défi relevé ensemble. Les neuf kilomètres parcourus en

joëlette resteront comme une réussite sportive et humaine, mais aussi comme une invitation à rendre les loisirs, la culture et les services essentiels plus accessibles à Mayotte.

Anne-Constance Onghéna



Coallia ou quand l'argent public doit être sous surveillance

FINANCEMENT : APRÈS UNE ESCROQUERIE NATIONALE DE 12 MILLIONS D'EUROS, LE CONTRÔLE DES FONDS VERSÉS À COALLIA DOIT ÊTRE GARANTI À MAYOTTE

Politique



La condamnation d'un ancien directeur territorial de Coallia pour une escroquerie de 12 millions d'euros relance la question du contrôle de l'argent public confié aux opérateurs sociaux. A Mayotte, où l'association gère plusieurs dispositifs d'hébergement dans un contexte migratoire explosif, l'État doit garantir une transparence totale

Sept ans de prison et 500 000 euros d'amende. Selon Paris Match, le tribunal correctionnel de Créteil a condamné un ancien directeur territorial de Coallia pour avoir organisé le détournement de 12 millions d'euros d'argent public entre 2020 et 2024. Une précision s'impose : Coallia n'est pas poursuivie. L'association s'est



constituée partie civile et se présente comme victime de l'escroquerie commise par son ancien salarié. Elle indique que les prévenus ont été condamnés pour des faits commis à son préjudice. Aucun élément ne permet donc de mettre en cause ses équipes de Mayotte ou l'utilisation locale des financements.

L'affaire provoque néanmoins un malaise. Elle démontre qu'un responsable a pu contourner les procédures pendant plusieurs années et détourner une somme considérable. Elle oblige à interroger les contrôles internes, mais aussi la vigilance des administrations qui versent les subventions publiques. La question résonne particulièrement à Mayotte. Présente sur l'île depuis 2021, Coallia affirme y gérer 900 places d'hébergement et mobiliser 53 emplois à temps plein. L'association pilote notamment le village-relais de Fulera, doté de 240 places, ainsi que des dispositifs d'urgence, d'insertion et d'accueil de bénéficiaires de la protection internationale. À Tsoundzou, le camp informel concentre des migrants venus du continent africain et cristallise les

tensions. Coallia ne gère pas ce camp, celui-ci est mitoyen de la structure Fulera qui rend des services aux migrants comme l'accès au réseau d'eau par exemple.

Dans un territoire où l'hébergement d'urgence, l'asile et l'habitat informel sont des sujets explosifs, l'État ne peut se contenter de financer. Quels montants sont versés à Coallia à Mayotte ? Quels dispositifs sont concernés ? Qui contrôle les dépenses, à quelle fréquence et avec quels résultats ? Les rapports d'audit sont-ils accessibles ? Sans préjuger d'aucune irrégularité locale, l'affaire de Créteil rend ces réponses indispensables. La transparence protège l'argent public, les personnes hébergées et les salariés.

Anne-Constance Onghéna



ELO Les Langues ouvre Mayotte sur le monde

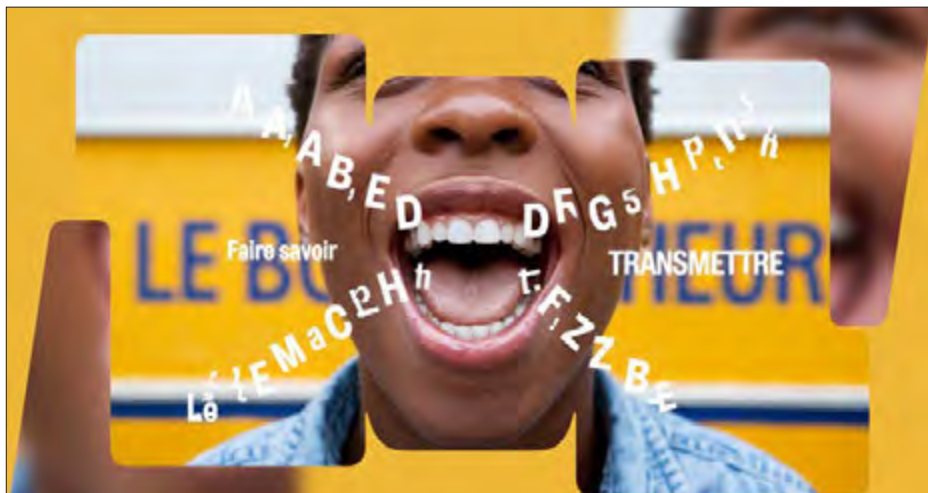
COMPÉTENCES : ANGLAIS, SWAHILI, MOBILITÉ ET CERTIFICATIONS, ELO LES LANGUES VEUT FAIRE DES COMPÉTENCES UN VÉRITABLE LEVIER POUR MAYOTTE

Emploi

Devenu ELO Les Langues dans le cadre d'une évolution nationale, l'ancien Centre d'études de langues de la CCI Mayotte organise une journée portes ouvertes le 2 octobre à M'Gombani. L'occasion de présenter ses formations, ses certifications et ses projets destinés à rapprocher compétences linguistiques, emploi et ouverture régionale.

Une nouvelle identité pour de nouvelles ambitions. Le Centre d'études de langues de la CCI Mayotte devient ELO Les Langues et ouvre ses portes au public, aux entreprises et à ses partenaires le 2 octobre à M'Gombani. Cette journée permettra de découvrir les formations, certifications et projets de la structure.

Ce changement s'inscrit dans une évolution déployée à l'échelle nationale. Il ne modifie pas la vocation du centre, qui accompagne particuliers, salariés et entreprises dans l'acquisition de compétences linguistiques et professionnelles. ELO Les Langues veut toutefois di-



versifier son offre et mieux répondre aux besoins économiques de Mayotte.

La structure propose des formations en anglais, portugais, swahili et français langue étrangère. Les enseignements sont orientés vers les usages professionnels afin de renforcer l'employabilité des actifs, des demandeurs d'emploi et des personnes engagées dans un parcours d'intégration. L'offre comprend également plusieurs certifications et examens. Le Test d'évaluation de français, le diplôme d'études en langue française et l'examen civique complètent les formations

linguistiques. De nouvelles certifications adaptées aux secteurs professionnels de l'île sont à l'étude.

ELO Les Langues veut aussi faire de la maîtrise des langues un outil d'ouverture sur l'environnement régional. Des projets de mobilité et d'immersion ont été organisés au Kenya et à Maurice. Ils concernent notamment le tourisme, la restauration et les services, avec l'objectif de rapprocher apprentissage, expérience internationale et accès à l'emploi. Le partenariat Erasmus+ accompagne cette stratégie.

Le centre renforce ses re-

lations avec les entreprises. Il constate une progression des formations linguistiques, de l'examen civique, des enseignements consacrés à l'hygiène et à la sécurité alimentaire et des actions liées à la mobilité.

La journée portes ouvertes présentera le chemin parcouru et les prochaines étapes. L'enjeu est de proposer des formations utiles aux professionnels tout en donnant à Mayotte davantage de clés pour échanger avec ses voisins et s'insérer dans son espace régional.

Anne-Constance Onghéna

FO dénonce les licenciements chez les Apprentis d'Auteuil

L'Union départementale Force ouvrière de Mayotte monte au créneau après l'annonce d'un projet de licenciement collectif pour motif économique chez Apprentis d'Auteuil Mayotte. Dans un communiqué daté du 18 septembre, le syndicat exprime son « désaccord le plus total » et sa « vive indignation ». Cette réaction intervient après la diffusion, le 17 septembre, d'une note d'information officielle actant, selon FO, la validation par la DEETS de l'accord collectif majoritaire relatif au Plan de sauvegarde de l'emploi. Le communiqué ne précise toutefois ni le nombre exact de postes menacés ni le calendrier prévu pour la procédure. FO évoque « des dizaines de travailleurs sacrifiés » et insiste sur les conséquences humaines de ces suppressions d'em-

ploi. Le syndicat rappelle que les salariés concernés interviennent quotidiennement auprès de publics vulnérables à Mayotte. Il considère que leur engagement ne peut être effacé au nom de seules contraintes financières. L'organisation syndicale apporte son « soutien inconditionnel et indéfectible » aux salariés concernés. Elle demande également que la responsabilité sociale de l'employeur soit pleinement engagée et que la voix des personnels soit entendue.

Force ouvrière prévient qu'elle ne restera pas spectatrice de la procédure. Elle se réserve la possibilité d'engager des actions juridiques, syndicales ou médiatiques pour défendre les droits et l'avenir des salariés.

À ce stade, ce communiqué présente



uniquement la position de l'UDFO. Les motifs économiques détaillés du projet, les mesures d'accompagnement négociées dans le cadre du PSE et la position de la direction d'Apprentis d'Auteuil Mayotte ne figurent pas dans le document transmis.

Le braconnage frappe sans relâche les tortues de Mayotte

BIODIVERSITÉ : À MAYOTTE, LE BRACONNAGE CAUSE 86 % DES MORTS DE TORTUES RECENSÉES, MALGRÉ LA MOBILISATION DU REMMAT ET DE SES PARTENAIRES

Environnement

Le bilan 2025 du REMMAT recense 173 tortues marines mortes ou en détresse à Mayotte. Le braconnage demeure la première cause de mortalité : 118 animaux ont été retrouvés morts et cinq autres vivants après une tentative. Malgré une surveillance fortement réduite après Chido, les signalements restent particulièrement nombreux

Le chiffre reste accablant. En 2025, le Réseau échouage mahorais des mammifères marins et des tortues marines (REMMAT) a recensé 173 tortues mortes ou en détresse à Mayotte. Parmi elles, 123 ont été victimes du braconnage : 118 ont été retrouvées mortes et cinq encore vivantes après une tentative.

Le braconnage représente 86 % des cas de mortalité. Cette proportion reste supérieure à la moyenne observée depuis la création du réseau en 2011. La tortue verte concentre 91 % des signalements, contre 4 % pour la tortue imbriquée. Dans 5 % des cas, l'espèce n'a pas pu être identifiée.

Le nombre total diminue de 64 cas par rapport à 2024, mais cette baisse ne traduit pas nécessairement une amélioration. Les données reposent sur les signalements du public



et les prospections du réseau. Or, après le cyclone Chido, les actions de suivi se sont effondrées : 59 seulement en 2025, contre 301 l'année précédente. Malgré cette surveillance

réduite, les cas de braconnage ont augmenté. Petite-Terre, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest concentrent une grande partie des découvertes. Papani totalise 37 cas, Chiconi 30 et Kani-Kéli 24. Ces chiffres doivent être rapprochés de l'effort de prospection : les plages les plus surveillées sont aussi celles où les découvertes sont les plus nombreuses. Le mois de septembre a été particulièrement meurtrier, avec 25 cas recensés. Le rapport observe aussi une évolution des pratiques. Le dépeçage sur la plage avec abandon de la carapace ne représente plus que 48 % des situations. Des restes sont désormais cachés dans la végétation, enterrés, aban-

donnés dans des champs ou évacués en mer, ce qui complique leur détection. Le réseau a pris en charge 40 tortues en détresse, dont 36 ont été renflouées. Six formations ont permis à 84 nouveaux membres de rejoindre le REMMAT en 2025. Cette mobilisation reste essentielle, mais le réseau reconnaît que ses statistiques sont probablement inférieures à la réalité. Toute tortue ou tout mammifère marin mort ou en détresse peut être signalé au 06 39 69 41 41, accessible jour et nuit. Chaque alerte peut sauver un animal ou documenter le braconnage.

Anne-Constance Onghéna



Culture

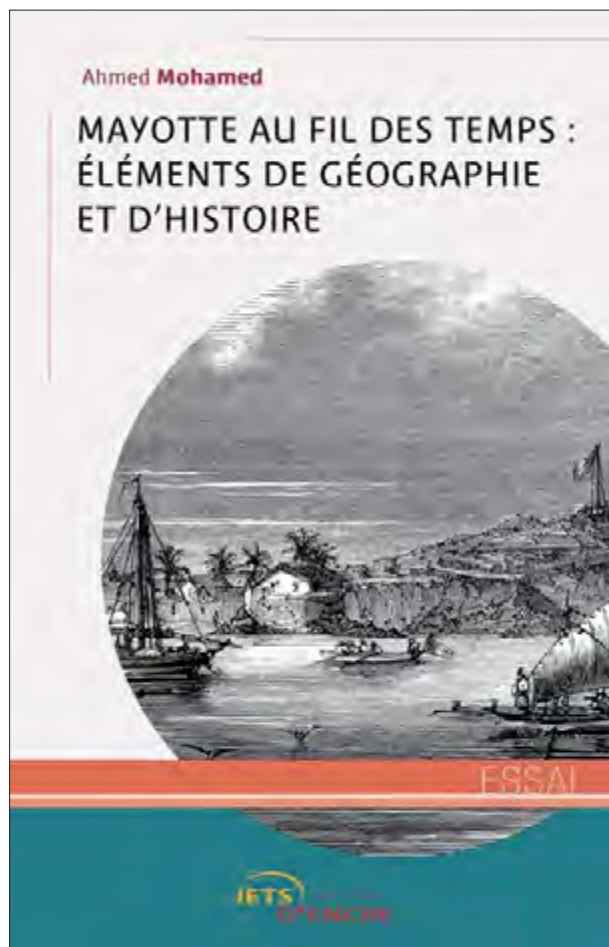
Ahmed Mohamed raconte Mayotte au fil des siècles

HISTOIRE : GÉOGRAPHIE, MIGRATIONS ET ÉVOLUTIONS POLITIQUES SE CROISENT POUR RACONTER LES TRANSFORMATIONS DE MAYOTTE

De sa formation volcanique à sa départementalisation, l'histoire de Mayotte s'étend sur plusieurs millions d'années et a été marquée par de nombreux bouleversements. Dans son premier livre, « Mayotte au fil des temps : éléments de géographie et d'histoire », Ahmed Mohamed propose un essai consacré aux grandes étapes qui ont façonné le territoire. L'ouvrage vient de paraître aux éditions Jets d'Encre

Docteur en géographie de l'aménagement et ancien enseignant d'histoire-géographie à Mayotte, Ahmed Mohamed s'est lancé pour la première fois dans l'écriture d'un livre. Né à Dzaoudzi en 1962 et profondément attaché à son

île natale, il entend transmettre une partie de ses connaissances et participer au développement des sciences humaines consacrées au territoire. « L'histoire explique le présent et aide à mieux préparer le futur », écrit-il dans son avant-propos. Il constate également que peu de Mahorais ont écrit sur ces questions de géographie et d'histoire. Cet essai commence bien avant les grands épisodes politiques qui ont marqué Mayotte. Ahmed Mohamed remonte jusqu'à la formation volcanique de l'archipel, avant de s'intéresser à l'arrivée des premières populations à partir du VIII^e siècle. Bantous, Swahilis, populations venues du monde arabe, de Perse ou de Madagascar : ces migrations





**Cabinet
Accompagnement
Conseil
Assistance
Orientation**

NOS PRESTATIONS

- Gestion & transaction immobilière
- Rédaction d'actes
- Création, modification & et cessation d'entreprises (EI, SAS, SARL, SCI, SA...)
- Montage de dossiers de financement (prévisionnel d'activité & business plan)
- Formations dirigeants/Coaching
- Fiscalité personnelle/professionnelle & transmission du patrimoine
- Comptabilité & social, agrément DEAL, chorus pro, assurances décennales et RC

0639 26 70 07

contact@cabinet-cacao.fr

successives participent peu à peu au peuplement de l'île. L'auteur revient également sur le sultanat, les différents noms donnés à Mayotte ou encore les premières cartes réalisées du territoire.

Le récit bascule ensuite en 1841, avec la cession de Mayotte à la France par le sultan Andriantsoly. À partir de cette date, l'histoire de l'île se mêle étroitement à celle de ses voisines. Le livre revient notamment sur le transfert de la capitale de Dzaoudzi à Moroni et les oppositions qu'il provoque à Mayotte. Ahmed Mohamed retrace aussi la naissance de mouvements politiques comme l'UDIM, puis le MPM, avant d'aborder le référendum de 1974 et la rupture de 1975, lorsque les Comores accèdent à l'indépendance tandis que Mayotte choisit de rester française.

Commence alors une autre histoire, celle de la construction progressive de la place de Mayotte au sein de la République. L'auteur raconte le référendum de 1976, puis les différents statuts qui vont se succéder pendant plusieurs décennies. Collectivité territoriale, collectivité départementale, puis département : le parcours aboutit en mars 2011, lorsque Mayotte devient le 101^e département français.

À travers cet essai d'une quarantaine de pages, Ahmed Mohamed rassemble ainsi, dans une même chronologie, des éléments de géographie, de peuplement et d'histoire politique. Une manière de regarder la Mayotte d'aujourd'hui en remontant le fil des événements qui ont contribué à la façonner.

Anthony Maltret

CHIRONGUI POROPO

3^{ème} Édition

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN
CADRE DE VIE PLUS PROPRE

OBJECTIFS

- SENSIBILISER
- NETTOYER
- TRIER

LIEUX DE RASSEMBLEMENT

- . Tsimkoura : École maternelle
- . Chirongui : Terrain de Foot
- . Mramadoudou : Place en face de MFC
- . Malamani : Terrain de Foot
- . Mirereni bé : Maison Bleu
- . Mirereni kely : Banga Ména
- . Poroani : Banga Ména



26 SEPT 2026
DE 6H À 12H



Madagascar

Une ancienne interview lui ferme la porte du vestiaire

FOOTBALL : ZACHARIE BOUCHER ÉCARTÉ DU PROCHAIN RASSEMBLEMENT DE MADAGASCAR APRÈS LA RÉAPPARITION DE SES ANCIENNES DÉCLARATIONS

Zacharie Boucher devait rejoindre les Barea pour la première fois. Sa convocation a été annulée après la diffusion de propos tenus en 2018, lorsqu'il assurait ne vouloir jouer que pour la France. La Fédération malgache a annoncé sa décision samedi, à quelques jours des prochaines rencontres de qualification pour la CAN

Selon RFI, le gardien de Troyes devait disputer les prochains matchs de qualification pour la CAN 2027. Afrik-Foot précise que Corentin Martins l'avait appelé pour affronter le Nigeria le 25 septembre et la Tanzanie le 29 septembre. À 34 ans, le Réunionnais devait découvrir les Barea après

avoir représenté la France chez les jeunes.

Mais une interview accordée à Ouest-France huit ans auparavant a ressurgi. Le joueur y affirmait être français et excluait de porter un autre maillot national, même en cas d'appel du sélectionneur malgache. Ces déclarations ont rattrapé sa première convocation avec les Barea.

Dans son communiqué du 19 septembre, la Fédération précise que ces propos remontent à une période où le gardien ignorait encore qu'il pouvait représenter Madagascar. Après des échanges entre les parties, elle a décidé de ne pas le retenir pour le prochain rassemblement. Le joueur avait pourtant accepté cette nouvelle pers-



pective internationale. Né à Saint-Pierre de La Réunion, Boucher reste donc à l'écart des rendez-vous de septembre. La décision annoncée concerne ce rassemblement et ne vaut pas, à ce

stade, exclusion définitive de la sélection. En club, il n'a figuré sur aucune feuille de match de Troyes en Ligue 1 depuis le début de la saison, rapporte RFI.

Anthoumane Saïd

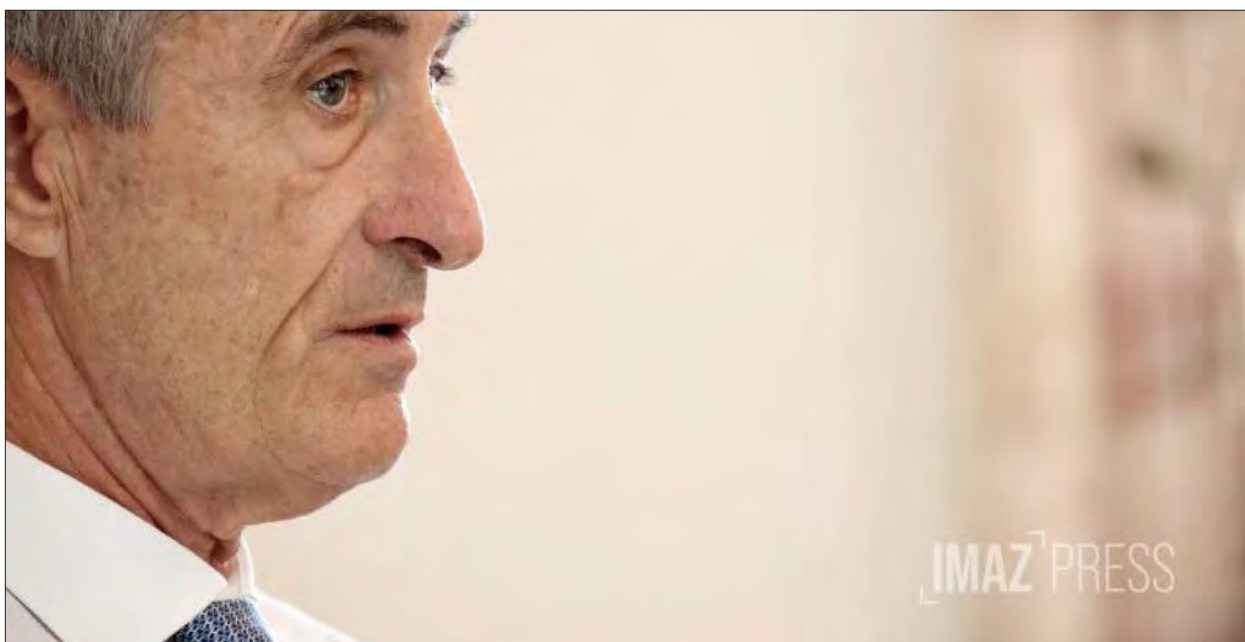


Pichets en acier inoxydable

Matériel professionnel pour restaurateurs, hôtels, baristas ou simple amateurs de café.

Un premier jugement donne le signal de départ

SÉCURITÉ : LE PRÉFET ANNONCE L'EXPULSION D'UNE FAMILLE DU PORT DONT UN ENFANT EST MIS EN CAUSE DANS DES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC



Patrice Latron annonce l'expulsion d'une famille de son logement

social au Port, après un premier jugement favorable. Le préfet in-

voque l'implication d'un mineur du foyer dans un trafic de stupéfiants ou des troubles à l'ordre public. Cette annonce s'inscrit dans une série de procédures engagées auprès des bailleurs sociaux

été signalées aux bailleurs sociaux et 33 procédures ont été ouvertes. Il indique que six dossiers sont encore entre les mains de la justice. Patrice Latron rappelle que l'expulsion d'un logement social pour des faits de trafic ou des troubles à l'ordre public passe par la justice. Le dossier du Port constitue le premier jugement favorable qu'il annonce dans cette démarche. Aucune date précise d'exécution n'est donnée dans les déclarations rapportées.

La famille a toutefois fait appel du jugement, indique Imaz Press. Le média rapporte également que les faits remontent à près de deux ans et que le jeune concerné vit désormais dans l'Hexagone. L'Union des femmes réunionnaises conteste cette mesure visant tout le foyer ainsi que la réponse du préfet sur son devenir. Dans un communiqué relayé par Imaz Press, l'association dit ne pas minimiser la gravité des trafics, mais refuse que l'expulsion de la famille soit la réponse retenue.

Anthoumane Saïd

FRANCE MAYOTTE

LE QUOTIDIEN D'INFORMATION DE MAYOTTE. MATIN

Soyez les premiers informés !

RECEVEZ LE JOURNAL CHAQUE MATIN AVANT 5H !

VOTRE ABONNEMENT À L'INFO QUI COMPTE

Chaque jour, toute l'actualité de Mayotte et de l'océan Indien : politique, économie, société, éducation, environnement, culture, sport et bien plus encore...

- TOUS LES JOURS AVANT 5H**
Recevez votre journal chaque matin, directement dans votre boîte mail.
- LES PREMIERS INFORMÉS**
Une information fiable, vérifiée et sourcée avant tout le monde.
- 100% MAYOTTE & Océan Indien**
L'essentiel de l'actualité locale, régionale et internationale qui vous concerne.
- SÉCURISÉ & CONFIDENTIEL**
Vos données sont protégées.

ABONNEMENT INDIVIDUEL

200€ / AN

Recevez tous les jours votre journal dans votre boîte mail.

L'INFO LOCALE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES ENTREPRISES

Plusieurs adresses ? Des offres adaptées à vos besoins. CONTACTEZ-NOUS POUR UN DEVIS PERSONNALISÉ !

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM / PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ (si applicable) : _____

ADRESSE : _____

COORDONNÉES : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____ EMAIL (obligatoire) : _____

FORMULE CHOISIE

☐ INDIVIDUEL 200 € / an

☐ ENTREPRISE (Plusieurs adresses) Tarifs personnalisés

Abonnez-vous dès aujourd'hui !

- ✓ Tous les jours
- ✓ Avant 5h du matin
- ✓ Dans votre boîte mail
- ✓ Partout, tout le temps

NE MANQUEZ PLUS RIEN DE MAYOTTE !

Envoyez votre bulletin à : andrew@france.mayotte@gmail.com

OU ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR LINFOKWEZI.FR

L'info en temps réel, partout, tout le temps.

Selon Le Quotidien de La Réunion, Patrice Latron a annoncé cette prochaine expulsion. Le préfet a mis en avant un premier jugement ayant prononcé la résiliation du bail d'une famille du Port. Il relie cette décision aux agissements reprochés à l'un de ses enfants mineurs. Le représentant de l'État affirme sa « détermination à expulser, avec l'aide de la justice, ces familles qui troublent l'ordre public ». Interrogé sur le devenir du foyer après son départ, il répond : « Ce n'est pas mon problème. Elle sera expulsée. »

Le préfet a également détaillé le travail mené depuis 18 mois avec les forces de l'ordre, le Département et la Caisse d'allocations familiales autour du suivi individuel de ces mineurs. Selon le bilan qu'il présente, 52 situations ont

Madagascar

Un accord pour peser dans les projets de voyage

TOURISME : MADAGASCAR MISE SUR LE RÉSEAU INTERNATIONAL D'EMIRATES POUR ATTIRER DAVANTAGE DE VISITEURS SUR LA GRANDE ÎLE

Madagascar veut se faire une place plus visible auprès des voyageurs internationaux. Un accord conclu avec Emirates prévoit des campagnes de promotion et des visites de professionnels. La Grande Île compte sur le réseau de la compagnie pour élargir sa clientèle et se rapprocher de son objectif de fréquentation pour 2028.

Selon Madagascar-Tribune, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a signé cet accord avec Emirates le 16 septembre à Dubaï. La compagnie doit mettre son réseau, qui dessert près de 140 destinations, au service de la promotion de Madagascar. Les actions cible-

ront notamment l'Europe, l'Afrique et le continent américain.

Les agences de voyages et les voyagistes partenaires seront associés aux campagnes. Des séjours de découverte sont aussi prévus pour des professionnels du tourisme et des journalistes afin de leur faire connaître les sites et les offres qu'ils pourront présenter à leurs clients ou à leur public. Le pays vise un million de visiteurs à l'horizon 2028, contre 331 000 en 2025. L'accord doit donc aider à élargir la clientèle, au-delà de la seule augmentation des capacités aériennes. Il s'agit de faire entrer la destination dans davantage de circuits et de projets de vacances. Emirates dessert Antananarivo depuis 2024, au



départ de Dubaï via Mahé, aux Seychelles, avec des rotations en été comme en hiver. Les vols offrent également des capacités de fret pour les produits malgaches des-

tinés à l'exportation. La coopération associe ainsi la promotion touristique à l'ouverture de débouchés commerciaux.

Anthoumane Saïd

À vous de placer les curseurs

Votre complémentaire santé personnalisée

Optique

Une paire de lunettes progressives, de nouvelles couronnes dentaires... À la retraite, votre santé évolue. C'est pourquoi, avec la complémentaire santé Groupama, chaque module peut être ajusté indépendamment au niveau de protection qui vous convient.

Rendez-vous en agence avec votre conseiller pour créer la formule adaptée à vos besoins et à votre budget.

Plus d'informations sur groupama.fr.

Groupama
Toujours là pour moi

Vos agences Groupama de Mayotte :

KAWENI : 0269 63 00 10 - **COMBANI :** 0269 63 00 11 - **DZAOUDZI :** 0269 63 00 12

Appel non surtaxé. - Groupama Océan Indien - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de l'Océan Indien - 7 rue André Lardy CS 41035 97633 Sainte-Marie - 314 635 319 RCS Saint-Denis | Entreprise régie par le code des assurances | Document et visuel non contractuels | Réf. Com FA/2026 | Crédit photo : Selim Djegham | Création : Agence Marcel | Septembre 2026.

Les contrôles se poursuivent après les violences

RODÉOS : UN CONDUCTEUR DE MOTOCROSS INTERPELLÉ À SAINT-DENIS DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION

Un conducteur de motocross a été interpellé samedi soir à Malartic, à Saint-Denis, et son engin a été placé en fourrière. L'intervention survient après l'entrée en vigueur d'un arrêté contre les rassemblements motorisés troublant l'ordre public. Les forces de l'ordre poursuivent leurs opérations après les récentes violences urbaines

Selon Linfo.re, qui cite Alliance Police Nationale 974, les policiers ont repéré deux motos de motocross vers 20 h 30, le 19 septembre, dans le secteur de Malartic. L'un des conducteurs a été interpellé et sa machine saisie, puis conduite en fourrière. Le syndicat a salué l'intervention des agents.

Depuis le 17 septembre et jusqu'au 2 janvier 2027, un arrêté du préfet Patrice Latron interdit les rassemblements organisés pour réaliser des manœuvres ou des performances motorisées susceptibles de troubler l'ordre public. La mesure vise ces regroupements et non l'ensemble de la circulation des deux-roues. Elle s'applique dans toute la commune.

Dans un rappel relayé par Imaz Press, la préfecture indique que les organisateurs de rassemblements interdits s'exposent à trois ans de prison et à 75 000 euros d'amende. Ce sont les sanctions encourues dans ce cadre et non une peine prononcée contre le conducteur de Malartic. Les suites judiciaires de son interpellation ne sont



pas précisées. Cette intervention fait suite à une opération menée jeudi soir au Mail du Chaudron. Une cinquantaine de policiers et de gendarmes y avaient ef-

fectué des contrôles, en présence du préfet, après les violences ayant touché plusieurs quartiers de Saint-Denis.

Anthoumane Saïd

100% MAYOTTE

Tous les lundis à 19h30

KWEZI

Avis de marché - travaux

EPRDM - Établissement Public de Reconstruction et de Développement de Mayotte (976)
Boulevard Marcel Henry
97600 Mamoudzou

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPRD - Établissement Public de Reconstruction et de Développement de Mayotte (976).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Lot n°2 - Terrassements généraux.

Description: Travaux d'aménagement urbain sur la tranche 2 de la ZAC correspondant au secteur du village de TSARARANO (90 Ha) - Réalisation des travaux de VRD

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.

Nomenclature principale (cpv): 45112500.

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays: pays_ISO3166_eform_.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0002

Titre: Terrassements généraux.

Description: Travaux d'aménagement urbain sur la tranche 2 de la ZAC correspondant au secteur du village de TSARARANO (90 Ha).

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45112500.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 90.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 23/10/2026 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://v2.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

de Mayotte

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPRD - Établissement Public de Reconstruction et de Développement de Mayotte (976).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 82995000500027.

Adresse postale : Boulevard Marcel Henry.

Adresse postale : Boulevard Marcel Henry.

Ville : Mamoudzou.

Code postal : 97600.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: rehma.selim@eprdm.fr.

Téléphone: +33 2.

Profil de l'acheteur:

<https://v2.marches-securises.fr/>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Mayotte.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000503600012.

Ville : Mamoudzou.

Code postal : 97600.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-mayotte@juradm.fr.

Téléphone: +33 269611856.

Télécopieur: +33 269611862.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :

f9937c30-072e-4c8b-ab30-2b3b35ddfcfa

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 18/09/2026 à 14:23.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.



Avis de mise à disposition du public

Direction des relations avec les collectivités locales

Le préfet de Mayotte informe la population de la mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet de création de lignes de transport maritimes, présenté par le département-région de Mayotte, se déroulera :

du 12 octobre au 10 novembre 2026 inclus.
Au sein des mairies de Mamoudzou, Dombéni et Koungou

Les informations relatives au projet peuvent être demandées :

- à la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer de Mayotte (DEALM), auprès de Madame Lila TOUIL :
 lila.touil@developpement-durable.gouv.fr

pee.sepr.deal-mayotte@developpement-durable.gouv.fr

- au département-région de Mayotte auprès de Monsieur Hakim MADI : hakim.madi@cg976.fr.

Afin que chacun puisse prendre connaissance du projet et y apporter ses contributions, le dossier d'autorisation environnementale, ainsi qu'un registre seront déposés en version papier auprès des mairies de Mamoudzou, Dombéni et Koungou pendant cette période.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies susmentionnées, ainsi que sur le site internet de la préfecture, dans la rubrique suivante :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publiques-et-enquetes-publiques/2026>

Le préfet

Annonces légales



Horoscope de Mayotte

Bélier. 21mars-19avril :

Votre persévérance vous donne la force de tisser des liens durables malgré tous les imprévus que Mayotte pourrait mettre sur votre route.

Taureau. 20avril-20mai :

Avec beaucoup de patience et de générosité vous ferez votre place à Mayotte.

Gémeaux. 21mai-21juin :

Les énergies mahoraises vous poussent à plus de prudence budgétaire, de recul, de planification.

Cancer. 22juin-22juillet :

Vous vivez des expériences insolites ou inattendues, mais vous aimez ce souffle nouveau que vous apporte l'île.

Lion. 23juillet-22août :

Remettre en question des habitudes de vie ancrées depuis longtemps est parfois nécessaire pour retrouver un vrai équilibre physique et mental.

Vierge. 23août-22septembre :

Mayotte est un bon professeur de lâcher-prise. Vous devez clarifier vos désirs amoureux pour ne garder que ce qui correspond vraiment à vos besoins profonds.

Balance. 23septembre-23octobre :

Hélas, elles pourraient vous mettre dans l'embarras et vous obliger à vous remettre en question.

Scorpion. 24octobre-22novembre :

La nouveauté ne peut vous faire que du bien au moral et à votre vitalité, et Mayotte se prête particulièrement à cette renaissance, profitez-en !

Sagittaire. 23Nov-22décembre :

Vous allez peut-être traverser une période de doutes financiers, mais vous éviterez les grosses erreurs. Ne vous laissez pas abattre.

Capricorne. 23Dec-20janvier :

Lisez, méditez, explorez de nouvelles pratiques créatives, au lieu de tourner en rond, il y a moyen de nourrir votre imaginaire à Mayotte.

Verseau. 21janvier-19février :

Mayotte vous test mais les obstacles ne font que mieux révéler votre capacité à les traverser.

Poisson. 20février-20mars :

Si vous souhaitez défendre votre budget en dépensant sans compter, vous aurez du mal à joindre les deux bouts, même si l'ambiance sur l'île s'y prête.



Réalisé par Cartomancie 976 : <https://cartomancie976.wordpress.com>



Cabinet de médecines douces de Mayotte

Prévenir les risques psychosociaux avant qu'ils ne deviennent un problème :

- Audit RPS
- Analyse des facteurs de stress
- Diagnostic du climat social
- Mise en conformité DUERP (volet RPS)
- Rédaction de la fiche RPS
- Recommandations et plan d'action



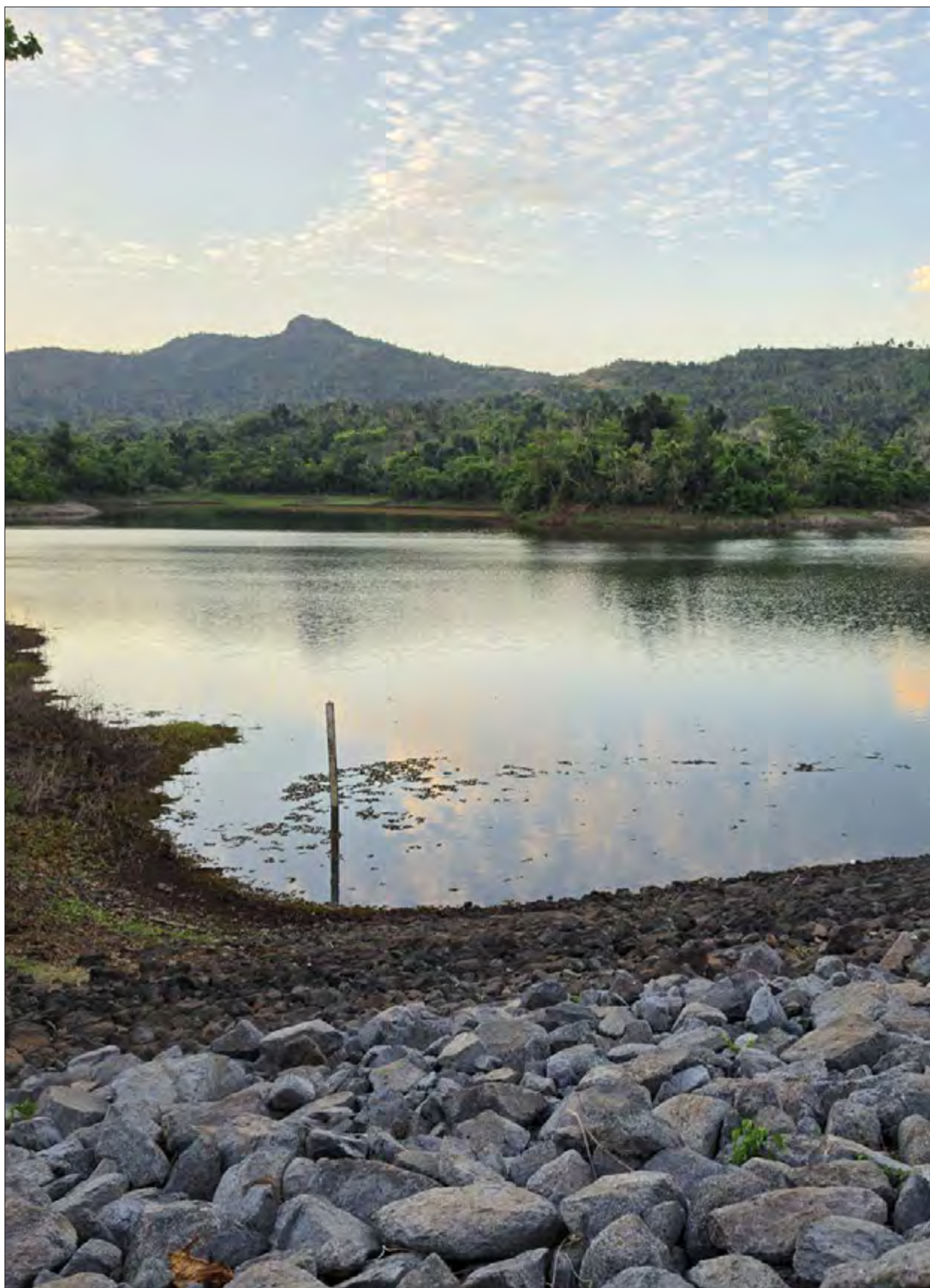
06 39 05 57 49

lucas.frenehard.976@gmail.com

<https://sophrologienaturopathie976.wordpress.com/>

Lucas frénéhard - Praticien bien-être - SIRET : 921 987 921 00019

La photo du jour



Samedi soir, la retenue collinaire de Dzoumogné offrait un spectacle saisissant. Les derniers rayons du soleil se reflétaient sur l'eau, enveloppant le site de couleurs dorées et donnant au paysage une beauté presque irréelle. Mais derrière cette image paisible, le niveau assez bas de la retenue rappelle une réalité plus préoccupante. Cette situation intervient alors que les prévisions saisonnières annoncent des précipitations inférieures aux moyennes habituelles

Vue d'ailleurs



À Saint-Pierre-et-Miquelon, Emmanuel Macron a réaffirmé la souveraineté française face aux visées affichées par Donald Trump. Rejoint par le premier ministre canadien Mark Carney, le chef de l'État veut afficher l'unité de Paris et d'Ottawa face aux ambitions territoriales américaines dans la zone

LINFO KWEZI

24h/24
7j/7

CHEZ NOUS
LINFO
EST DISPO
QUAND TU VEUX



ÉCOUTEZ 

REGARDEZ



24h/24
7j/7



TOUTE L'ACTU EN CONTINU SUR... www.linfokwezi.fr



Jeux

ÇA FAIT TACHE	▼	TROUBLA	▼	BOISSON APERITIVE	▼	STUPÉFIANT POUR UNE FEMME ?	▼	QUI PREN- NENT DE L'ÂGE
MACHINES À VAPEUR		LES SECOURS		POINT BI-GARREES		RUTILE		
COULEUR	▶							
ELLE CROQUE EN BOUCHE								
CRÉATEUR DU PENDULE DE FOUCAULT		BONNE BLAGUE	▶					
		GALOP D'ESSAI						
				COMME LE LION DE LA MOSTRA DE VENISE	▶	AU NOM DU CHRIST	▶	
GRAND LAC D'ASIE	▶					LOIN DERRIÈRE		
TIENNENT EN MAIN						QUI N'A PAS ÉTÉ ATTEINT PAR LA GOUTTE	▶	
				CAVALIER	▶			CELUI DE BURIDAN ÉTAIT INDECIS
				CÉLÈBRE LIEU DE CURE				
CRÈME RENVER-SEE	▶					ÎLE BRI-TANNIQUE	▶	
RÈGLE À DESSINER						EN CE LIEU	▶	
				NÉ DE LA DERNIÈRE PLUIE	▶			
REPLA-CÉES	▶							

	6	3		4			2
	4	7				1	5
		8	2	5		6	
9	2	1					
			8	7	6		
						4	5
	5			6	7	1	
6	1					8	4
3			8		5	2	

2		8	1			3	
5	3		8	4			7
1			3			9	
7	4	1					
			9		2		
						8	7
		5			8		2
4				3	9		5
		2			1	4	8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontal

1 Femmes fatales. 2 Fais ton come-back. 3 Il serpente à travers champs. 4 Ne laisse pas. 5 Riches en huile. 6 Crêper un manqué. 7 Plante odorante. 8 Coupée court. 9 Sorties du studio. 10 Avant un participe présent. 11 Obstins, bornés. Pour un film sou-titré. 12 Nappe anglaise. 13 Port sur la Seine. 14 On la rend en mourant. 15 Remplit une fonction. 16 Dont on ne peut se passer. 17 Non reconnu. 18 Tête d'affiche. 19 Celle de Bruges est célèbre. 20 École d'architecture. 21 Type de société. 22 D'un auxiliaire.

Vertical

1 Qui vient donc d'être lavé. 2 Pas la direction de la montagne. 3 Diffusée de nouveau. 4 Pas fin du tout. 5 Enfile une tenue. 6 Porte ses pas. 7 Employé de zoo. 8 Abréviation de la jeunesse. 9 Ne saurait attendre. 10 Rejoint le maître. 11 Lieu d'attente. 12 Vous et moi. 13 Par l'intermédiaire. 14 Complètement bouché. 15 Possessif au singulier. 16 Donne du goût. 17 Placé à l'étude. 18 Répondant au besoin. 19 Extrait d'un ensemble. 20 Candidat heureux. 21 Pour exciter le combattant. 22 Interrogées pour une enquête d'opinion.

D	A	H	L	I	A	C	R	E	B	D
E	G	E	E	C	A	N	I	N	E	E
D	G	S	Y	X	S	T	E	C	O	T
U	G	U	R	A	E	K	A	F	R	E
L	F	R	J	L	P	L	A	E	N	C
C	O	B	L	D	M	T	F	I	R	T
O	R	O	F	E	A	U	M	E	E	A
R	M	U	E	L	G	U	P	N	R	N
E	A	M	E	E	R	P	T	A	P	T
S	T	F	I	T	A	E	R	C	E	R
H	R	E	T	N	E	I	T	A	P	E

ADJUGE

BERCAIL

CALMEE

CANINE

DAHLIA

DETECTANT

EDULCORE

FATALE

FORMAT

MOLLET

NAPPER

PATIENTER

PAYE

RECREATIF

REFLEXE

REFUGE

RUMINE

SAUF

SKAI

SURBOUM

TENTEE

Précision pratique

Pour jouer aux mots fléchés ou au Sudoku présents sur cette page, il convient de télécharger l'application Acrobat Reader (version gratuite) et d'utiliser le mode crayon de la plateforme qui permettra de remplir les cases souhaitées.

Agir Pour l'Environnement

saison 7

Moi j'y crois

**BIENTÔT
SUR KTV ➔**

La seule émission entièrement
consacrée à la protection de
l'environnement de Mayotte

tous les mercredis à 19h30

Co-produit par Bazari productions et Kwezi TV



ACADÉMIE
DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*